

# Joseph Huré : Pétro

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PÉTROLES BP



# Age et fantaisie

lancement d'un pétrolier à Dun-  
kerque permet toujours à Joseph  
Huré de remplir trois devoirs : rendre  
hommage à ce pays du Nord dont il  
est originaire, saluer et féliciter son  
oncle Lucien Lefol, président des Chan-  
driers de France, qui construit ses  
navires, et prononcer un discours  
devant ses deux ministres de tutelle :  
celui de l'Industrie et du Commerce  
pour le pétrole, et le secrétaire d'État  
à la Marine Marchande pour l'arme-  
ment. Rendre hommage à sa province  
natale, affirmer sa fidélité à ses amis,  
honorer sa société et un peu sa pro-  
fession, sont d'ailleurs les trois lignes de  
base du comportement du président  
de la Française des Pétroles B P.

\* \*

Parisien d'adoption, et peut-être  
même un peu prisonnier de la capi-  
tale, Joseph Huré, Abbevillois de nais-  
sance, est bien un homme du Nord  
dans toute l'acception du terme. Il en  
est fier, et toute sa carrière, et même  
sa vie privée, semblent avoir été  
influencées par cet attachement qu'il  
manifeste à l'égard de ses origines.  
En 1917, à 18 ans, il est reçu à Poly-  
technique, mais s'engage dans l'artil-  
lerie de campagne et ne rentre à  
l'école qu'à la fin de la guerre. En  
1919, il en sort dans les toutes pre-  
mières places, ce qui lui ouvre les  
portes de l'Administration la plus diffi-  
cile d'accès en France : le Corps des  
Mines. A 24 ans, il épouse Anne-Marie  
Féret, issue elle-même d'une famille  
bien connue de Douai. En 1925,  
suivant en cela l'exemple de beaucoup  
de ses anciens, il quitte le Corps des  
Mines pour entrer à la Société Générale  
des Huiles de Pétrole.

Cette firme — qui devait devenir  
par la suite la Société Française des  
Pétroles BP — était à ses origines inti-  
mement liée, elle aussi, aux grandes  
affaires industrielles du Nord, puisque  
sa constitution, en 1921, est le fruit  
de l'association des groupes douaisiens  
de Dunkerquois Paix et Lesieur avec  
l'Anglo-Persian, devenue Anglo-Ira-  
nienne, puis British Petroleum Company.

C'était l'époque où les sociétés de distri-  
bution françaises, désireuses de garan-  
tir la sécurité de leurs approvision-  
nements, se rangeaient sous la ban-  
nière des grands producteurs mon-  
diaux. Paix et Lesieur le faisait vis-à-  
vis de l'Anglo-Persian, comme Deutsch  
de la Meurthe le fit vis-à-vis de la  
Shell, et Fenaille et Despeaux à l'égard  
de la Standard Oil of New-Jersey. Seul  
Desmarais restait indépendant.

Nommé directeur dès 1933, puis  
directeur général en 1946 et, enfin,  
président en 1954, Joseph Huré s'est  
acquis rapidement une notoriété indé-  
niable aux yeux des dirigeants de la  
BP britannique, en plaçant la Société  
Française BP, dont il a la charge,  
parmi les toutes premières firmes  
pétrolières du pays, tant sur le plan  
industriel — avec ses raffineries de  
Lavéra et de Dunkerque — que sur  
celui de la commercialisation, grâce à  
la mise sur pied de l'une des plus puis-  
santes chaînes de distribution fran-  
çaises, ou des transports maritimes  
avec sa flotte de pétroliers (213 000 t)  
comprenant notamment les trois sur-  
pertankers de 33 000 t : *Chambord*,  
*Chenonceaux* et *Cheverny*.

« Cette société, souligne-t-il, bien  
qu'axée sur une activité nouvelle,  
présentait dès le départ un caractère  
industriel presque traditionnel que ne  
possédait pas celles des autres pétro-  
liers, puisque sa première usine de  
Courchelettes, près de Dunkerque,  
avait, sans autre interruption que celle  
de la guerre de 1914-1918, poursuivi  
son activité depuis sa conversion au  
pétrole, en 1863, cinq ans seulement  
après le forage historique du colonel  
Drake, aux U.S.A... Cela correspondait  
à mes goûts, poursuit Joseph Huré,  
car je suis par nature beaucoup plus  
intéressé par les développements de  
la production que par les compétitions  
commerciales. »

\* \*

Cette attitude et son souci constant  
de placer l'activité de sa firme dans  
l'axe des intérêts économiques du pays

ne sont certainement pas étrangers à  
l'autorité qui est la sienne, non seule-  
ment dans la profession, mais égale-  
ment auprès des Pouvoirs publics.  
L'industrie pétrolière française est en  
effet attentive à la politique gouver-  
nementale, car cette activité pour le  
législateur reste en fait un monopole  
légal dont l'État délègue l'exercice  
par l'entremise de licences qu'il octroie  
aux professionnels. En contrepartie,  
lorsque les sociétés atteignent la  
taille d'Esso-Standard, de Shell ou de  
BP, la puissance légale se trouve  
balancée par le poids des firmes  
« licenciées ». Dès lors, il est aisé  
d'imaginer qu'en certaines circon-  
stances les discussions ne vont pas sans  
heurts.

Or, c'est à l'heure de ces discussions  
que l'on apprécie le pouvoir « cataly-  
seur » d'un grand « chef de mai-  
son »<sup>1</sup> comme Joseph Huré. Chaque  
fois que l'occasion s'en fait sentir, il  
ne manque en effet jamais de rappeler  
aux autorités gouvernementales, et  
à l'opinion publique, ce que vingt  
années de développement continu de  
l'industrie pétrolière française ont  
apporté de transformations bénéfiques  
tant sur le plan énergétique qu'éco-  
nomique et social. Et de conclure de sa  
voix calme : « Il serait tout de même  
navrant de compromettre une aussi  
belle réussite... »

Cet homme qui semble un peu rêver  
l'instant qu'il vit, peut-être parce qu'il  
le transpose déjà dans le futur..., est  
un travailleur acharné. Quand il  
arrive à 8 h. 30 à son bureau, il a déjà  
parcouru tous les journaux du matin,  
entendu à la radio les dernières nou-  
velles et donné quelques coups de télé-  
phone. Il peut alors passer d'un sujet  
à un autre avec la facilité d'un encyc-  
lopédiste. Son esprit fonctionne en  
effet très vite et, s'il parle parfois  
lentement, c'est que les mots ne  
peuvent suivre le rythme de sa pensée.  
Alors il les néglige... Comme parfois  
de nouer ses lacets de chaussures.  
Parce que c'est trop long.

1. Terme professionnel qui désigne les présidents des  
grandes sociétés pétrolières.

être un « Grand Commis »...  
un grand « chef de Maison ».

(Suite de la page 29.)

Dans la discussion, il cite toujours une référence exacte, grâce à une discipline acquise de longue date de noter tout ce qu'il lit et tout ce qu'il entend.

On le voit d'ailleurs toujours noter : dans l'escalier, dans l'ascenseur, en voiture, dans le train, en avion, sur son agenda, sur des petits bouts de papier, sur un coin de son journal. Ses collaborateurs disent même sur son passeport, son permis de conduire, sa carte d'identité... Il note surtout énormément pendant les week-ends. Et le samedi, tous les petits bouts de papier sont sur son bureau... Il y en a pour tout le monde. Mais pour tout le monde aussi sa porte est largement ouverte, car il est sensible au cas de chacun de ses employés. C'est ainsi qu'il s'attache dans chaque numéro

de sa revue d'entreprise — *Le Trait d'Union* — à rédiger lui-même un éditorial par lequel il s'adresse directement à ses collaborateurs et à leurs familles pour leur faire part de ses préoccupations et de ses projets.

Ce « bourreau de travail », qui ne prend de repos que lorsque ses proches l'y obligent, a plusieurs violons d'Ingres... Il prétend, à cet égard, qu'il n'y a pas de plus beau métier que la Politique et qu'il regrette de ne pas s'être engagé dans cette voie... Il suit avec passion les résultats des matches de football et fait des vœux toute l'année pour que son club favori — un club du Nord naturellement — gagne le Championnat ou la Coupe de France. Il est aussi un fervent connaisseur des peintres du XVIII<sup>e</sup> siècle, et de Fragonard en particulier dont

il possède plusieurs beaux dessins.

Mais sa véritable détente, Joseph Huré la trouve dans la pratique du tennis, dont il est un adepte et auquel il affirme devoir beaucoup, tant au point de vue physique que moral. Il le préfère au golf où ses débuts paraissent plutôt laborieux... Aussi a-t-il institué à la BP une « Coupe Huré », disputée chaque année entre les tennismen de la société et offerte par le « Patron » dont l'une des filles d'ailleurs — il en a cinq et un fils — a été championne de France « Cadettes » et « Juniors » il y a quelques années. A cet égard il n'est pas interdit non plus de penser que la fréquentation des « courts » est peut être un peu à l'origine de son non-conformisme et de son incorrigible optimisme qui sont les traits essentiels de son caractère...

## Nous avons noté pour vous

### O.T.A.N. : EXAMEN DE PASSAGE POUR BRÉGUET

■ Conformément au programme de construction d'« avions légers d'appui tactique », adopté par l'état-major du Shape en 1954, trois projets Bréguet ont été choisis par les experts pour être éventuellement construits en prototypes. Ces trois avions — et parmi eux le Bréguet 1001 *Taon* — subissent actuellement leurs essais en vol au centre de Brétigny, suivis par des experts du Comité Consultatif. Pour que le démarrage de la fabrication puisse s'effectuer dans les meilleures conditions, Bréguet a étudié des possibilités de construction à l'échelle européenne. C'est ainsi qu'en Allemagne un accord est prévu avec Dornier pour la fabrication totale ou partielle du Bréguet 1001. En Italie et en Grande-Bretagne, des conversations préliminaires ont été engagées en vue d'associations éventuelles. Signalons, d'autre part, que Bréguet a déjà signé un accord avec Fokker pour le Bénélux.

### LE FESTIVAL DES « REP »

■ Francarep — Compagnie Française de Recherches Pétrolières — qui vient de porter son capital à 12,5 millions — et Eurafrep — Compagnie de Recherches et d'Ex-

ploitation de Pétrole — actuellement en voie de formation, sont nées, la première d'une association Worms-Rothschild et la seconde d'une association Lazard Frères-Banque de l'Indochine et Compagnie Pétrolière du Sahara. Contrairement à Finarep, Cofirep, Genarep et Repfrance, ces deux affaires ne se contentent pas de réunir des capitaux afin d'alimenter des groupes pétroliers, mais utilisent leur propre capital pour effectuer des investissements d'études et de recherches.

### PHILIPS ET PAIN-VERMOREL : NOUVEAU DEPART

■ On sait que Philips et Pain-Vermorel, spécialiste du matériel de lutte contre l'incendie et le vol, avait été mis en état de règlement judiciaire en août 1956. Une société de mandat avait été alors créée sur l'intervention de la Lyonnaise des Eaux, de la Banque de l'Indochine, de la Banque Commerciale de Paris et de la Maison Worms et Cie pour la reprise de l'exploitation. On annonce que les nombreuses négociations qui ont eu lieu en vue du renflouement de la société — en particulier avec un groupe allemand patronné par la Frankfurter Bank — viennent de se traduire par un accord avec la

Compagnie Française d'Assurances « La Fortune » — président-directeur général : Noël Chegaray — qui va reprendre immédiatement l'exploitation.

### LA MER A BOIRE...

■ Nouvelle conquête des techniciens sur la mer : après le ramassage des algues comestibles, les centrales marémotrices, voici qu'ils ont mis au point la réalisation industrielle d'une idée aussi simple que vieille : rendre potable l'eau de mer en la dessalant. D'un prix de revient peu élevé — 250 F les 4 500 litres — le procédé consiste à attirer les deux composants du sel sur deux électrodes opposées. Fonctionnant d'après ce principe, une usine capable de transformer chaque jour en eau douce au moins 10 000 litres d'eau de mer, va être installée à Tobrouk (Lybie). Elle a été conçue par la société britannique William Boby & C<sup>o</sup> Ltd, en collaboration avec le service anglais de la Recherche Scientifique et Industrielle et l'Institut Technique Central Hollandais. Si les résultats sont satisfaisants, la ville de Tobrouk envisage l'achat d'installations plus importantes. William Boby prévoit en outre d'importants débouchés en Australie et au Moyen-Orient.